

2^e Genre LANCEOPORA, d'Orb., 1851.

Pl. 680, fig. 7-10.

Colonies non articulées, testacées, probablement fixées par la base, mais sur une très-petite partie des premières cellules; le reste libre, a la forme d'un fer de lance tranchant sur les côtés et acuminé en avant. *Cellules* adossées sur deux plans opposés, disposées de chaque côté en lignes longitudinales et en quinconce au milieu de l'ensemble; une lame tranchante, pourvue, de distance en distance, de côtes dans le sens des quinconces, précède, sur les côtés et en avant, les nouvelles lignes longitudinales de cellules qui naissent sur les côtés, et la continuation des lignes préexistantes en avant, ce sont des parties disposées pour les nouvelles cellules. Les cellules nouvellement formées sont convexes, criblées partout de petits pores placés sur trois lignes irrégulières ou éparses. L'ouverture est ronde, pourvue d'un bourrelet, et placée à l'extrémité antérieure de la cellule; sur les cellules du milieu, la saillie des bourrelets disparaît, et l'ouverture est alors simplement percée. Point d'ovaires ni de pores ovariens.

Rapports et différences. Ce genre, l'un des plus curieux parmi les Bryozoaires, se rapproche du *Eschara* par la disposition de ses cellules sur deux faces opposées et surtout par la lame qui précède les cellules dans l'accroissement; mais il s'en distingue, ainsi que de tous les autres genres de la famille, par sa colonie lancéolée, régulière, s'accroissant, à la fois, par les côtés où il naît de nouvelles lignes longitudinales sur une par l'extrémité antérieure, tandis que chez tous les genres qui vont suivre, sans exception, l'accroissement n'a lieu que par l'extrémité des rameaux ou par la partie supérieure des expansions lamelleuses de la colonie. C'est une des modifications les plus régulières des Escharides,

Nous avons rencontré la seule espèce connue, qui porte les caractères énoncés ci-dessus, dans les sables du Fond, recueillis dans le détroit de Malaca par MM. Cécile et de Candé, où elle y est rare. Nous la nommons *Lanceopora elegans*, et nous l'avons figurée planche 680, fig. 7, grandeur naturelle de la colonie; fig. 8, la même, grossie, vue du côté large; fig. 9, la même, vue de côté; fig. 10, une cellule grossie. De notre collection.

